

L'Apapulien ^{40 ans})))

Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval

Volume 11, numéro 1 – Février 2008

Bulletin d'information de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL)

Sommaire

[Les 40 ans d'histoire de l'APAPUL](#)

[Nouveaux membres honoraires](#)

[Le bulletin d'information renouvelé](#)

[Votre régime d'assurance collective](#)

[Compétence reconnue](#)

[Avancement accéléré](#)

[Nouveaux membres au conseil d'administration](#)

[Élections au conseil d'administration](#)

[Bienvenue aux nouveaux membres](#)

[Calendrier des activités](#)

[Maison Tanguay](#)

Merci de votre encouragement



APAPUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3330
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA
(418) 656-3133

Télécopie
(418) 656-7019

Adresse électronique :
apapul@apapul.ulaval.ca

Adresse Web :
www.apapul.ulaval.ca

Comité d'information et de consultation
Ricardo Codina, Cécile Gauthier,
Étienne LaBillois, Hélène
Pelletier, Manouane Théberge,
Lucie Garneau, conseillère en
relations de travail
Réalisation, Johanne Richard

Les 40 ans d'histoire de l'APAPUL par Ricardo Codina

Le jeudi 21 février 2008, l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) célébrait ses quarante années d'existence. La fête se déroulait à l'édifice du Vieux-Séminaire de Québec, berceau historique de l'Université Laval. Un service de navette avait été mis sur pied pour le transport des membres jusque dans le Vieux-Québec. Cette initiative fut très appréciée par les participantes et participants.



Charles Simard, président de l'APAPUL, a d'abord accueilli Émilien Vachon, ancien directeur et actuellement professeur de l'École d'architecture de l'Université Laval. Celui-ci a raconté comment l'École d'architecture revint au bercaill dans les années quatre-vingt en partant du campus de Sainte-Foy pour revenir au Vieux-Séminaire. Plusieurs, à l'époque, voyaient ce déplacement comme un recul, mais M. Vachon affirme que le temps lui a donné raison.



Ensuite, Jacques Lacoursière, historien bien connu, a prononcé une conférence intitulée « 1968-2008 – Histoire de l'Université Laval et de la syndicalisation ». M. Lacoursière a relaté l'histoire de la syndicalisation à l'Université Laval depuis les débuts du mouvement jusqu'à aujourd'hui. Le portrait de M. Lacoursière était agrémenté d'anecdotes amusantes, afin d'alléger l'aspect plus théorique de l'exposé. L'auditoire s'est montré attentif et intéressé.

Enfin, Charles Simard a décerné le titre de membre honoraire à Marielle Guay-Migneault et Gilles Marchand. Cette reconnaissance officielle envers deux piliers de l'APAPUL a été le moment fort de la fête pour la plupart des participantes et participants. Pour les nouveaux membres honoraires, ces moments ont été chargés d'émotion et de fierté.

La centaine de membres présents étaient ensuite invités à un cocktail dans les voûtes du Vieux-Séminaire. Vers 20 h, l'autobus est venu chercher les convives, qui auraient probablement prolongé le plaisir. L'événement s'avère d'ores et déjà un moment important de l'histoire de l'APAPUL.



[Haut de page](#)

Nouveaux membres honoraires

Le 21 février dernier, le conseil d'administration de l'APAPUL a nommé ses 8^e et 9^e membres honoraires, Marielle Guay-Migneault et Gilles Marchand. Ces membres ont été nommés à la suite de la recommandation du jury d'évaluation et d'attribution d'une marque de reconnaissance formé de Willem Fortin, Andrée Plaisance, Ricardo Codina, Johanne Poulin et Marie Nadeau.

Marielle Guay-Migneault

La lauréate a œuvré comme adjointe au directeur général de l'APAPUL pendant deux ans. Au cours de cette période, elle a notamment travaillé sur le système de comptabilité et l'archivage des documents. Elle a également siégé au conseil d'administration de l'APAPUL près de huit ans, et ce, très souvent au sein même du comité exécutif. Elle a été représentante au Conseil universitaire de l'Université Laval, présidente d'assemblée de l'Association, elle a aussi siégé au comité d'évaluation et attribution d'une marque de reconnaissance et au comité d'information et de consultation. M^{me} Guay-Migneault est la seconde femme à recevoir ce titre.



(Sur la photo, de gauche à droite, [Francine Roy, répondante](#), Marielle-Guay-Migneault, membre honoraire, Charles Simard, président de l'APAPUL)

Gilles Marchand

Le second lauréat n'a pas besoin de présentation. Pour Gilles Marchand, l'APAPUL a été une véritable passion. Il est entré à l'Université en 1977 et a entrepris ses activités à l'Association comme négociateur en 1984. Il a assuré la présidence de 1992 à 2006, soit presque 37 % de l'histoire de l'APAPUL. Il a fait partie de toutes les négociations du Protocole jusqu'à la signature de la première convention collective en 2004. Il a fait partie de plusieurs comités, a été vice-président et président du comité de retraite du personnel professionnel et membre du Conseil d'administration de l'Université Laval. « Il a été de tous les débats et de tous les combats pendant plus d'un quart de siècle. »



(Sur la photo, de gauche à droite, [Gérard Goyer, répondant](#), Gilles Marchand, membre honoraire, Charles Simard, président de l'APAPUL)

Le bulletin d'information renouvelé

En réponse à l'appel de suggestions pour renommer le bulletin d'information mensuel de l'Association, le comité d'information et de consultation a reçu 29 suggestions de titres. Le nom retenu par le conseil d'administration, *L'APAPULIEN*, a été suggéré par 10 personnes. Un tirage au sort a favorisé **Nicolas Martin**, de la Faculté des sciences de l'administration, qui a remporté la carte-cadeau de 25 \$ de Laurier Québec (Place Laurier). Félicitations à M. Martin et nos remerciements à tous les membres qui ont participé à l'exercice.

Par ailleurs, L'APAPULIEN a aussi changé d'allure, afin d'en faciliter la lecture. Si vous avez des suggestions ou commentaires à nous faire à ce sujet, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Votre régime d'assurance collective par Eric Matteau, conseiller en relations de travail

Les membres du conseil d'administration ont accepté les recommandations du comité des assurances collectives quant aux modifications des tarifs, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2008. Vous trouverez, ci-après, le tableau des différentes primes :

Assurance santé - prime payée par le membre et l'employeur

Le tableau suivant présente les montants prélevés depuis janvier dernier pour le paiement des primes d'assurance santé. Aux fins de comparaison, les primes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2007 sont également présentées. Notez que les taux de prime ont été balancés à nouveau entre les protections individuelle, monoparentale et familiale afin de refléter l'utilisation réelle de chacun des types de protection par les membres.

Régime		Prime au 31 décembre 2007 (par paie)		Prime au 1 ^{er} janvier 2008 (par paie)	
		Prime assumée par le membre	Prime assumée par l'employeur	Prime assumée par le membre	Prime assumée par l'employeur
De base	Individuel	0,00 \$	29,35 \$	0,00 \$	28,85 \$
	Monoparental	1,53 \$	37,00 \$	3,39 \$	35,00 \$
	Familial	30,45 \$	37,00 \$	26,47 \$	35,00 \$
Élargi	Individuel	11,03 \$	37,00 \$	10,70 \$	35,00 \$
	Monoparental	30,39 \$	37,00 \$	35,00 \$	35,00 \$
	Familial	77,99 \$	37,00 \$	75,78 \$	35,00 \$

Assurance vie supplémentaire incluant la mutilation accidentelle - prime payée par le membre

Une baisse substantielle de 15 % de l'ensemble des taux de prime d'[assurance vie supplémentaire](#) a été obtenue auprès de notre assureur. Pour plusieurs membres, les nouveaux tarifs représentent une économie appréciable par rapport aux taux d'assurance vie offerts aux particuliers par les grands assureurs régionaux. Les primes mensuelles liées à l'assurance vie supplémentaire peuvent être estimées à partir des informations fournies dans le document présenté [sur ce lien](#).

Assurance salaire - prime payée par le membre

Pour l'année 2008, la hausse de la prime d'assurance salaire imputable aurait été de 39 % par rapport à ce que vous déboursiez en 2007 (0,45671 % du salaire annuel versus 0,63329 %). Toutefois, le comité de l'assurance collective a convenu de financer, à même les ristournes d'assurance salaire, une partie de la hausse exigée par l'assureur afin d'en amoindrir l'impact pour les membres. Ainsi, le taux de prime est maintenant de **0,54827 %** du salaire annuel. Il faut noter que cette subvention est **temporaire** et se terminera le 31 décembre 2008.

Prime antérieure au 1^{er} janvier 2008 :

0,55045 % du salaire annuel (**sans** utilisation des ristournes);

0,45671 % du salaire annuel (**avec** utilisation des ristournes).

Prime depuis le 1^{er} janvier 2008 :

0,63329 % du salaire annuel (**sans** utilisation des ristournes);

0,54827 % du salaire annuel (**avec** utilisation des ristournes).

Assurance voyage



Vous partez en voyage et souhaitez connaître la couverture offerte par votre régime d'assurance collective à cet égard? Sachez que trois types d'assurance voyage vous sont proposés : l'assurance santé, l'assurance annulation de voyage et l'assurance en cas de vol ou perte de bagages.

Assurance santé à l'étranger

En cas d'urgence médicale hors du Québec, l'assureur rembourse les frais d'hospitalisation et les frais médicaux et chirurgicaux applicables. Vous devez savoir cependant que plusieurs conditions et particularités s'appliquent. Cette assurance est valide pour des voyages dont la durée n'excède pas 180 jours. De plus, cette couverture peut atteindre un maximum de 4 millions de dollars à vie, sans franchise ni autre plafond de remboursement. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez les pages 42 à 51 de [votre brochure d'assurance santé](#).

Notez que vous devez contacter le Service d'assistance médicale d'urgence à l'extérieur du Canada dès que possible à la suite d'une urgence à l'étranger. Aux États-Unis : 1 800 203-9024 (sans frais), ailleurs dans le monde : 514 499-3747 (à frais virés). Ce service est disponible 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

Assurance annulation de voyage

Vous pouvez obtenir un remboursement suite à l'annulation ou à l'interruption d'un voyage si la cause de l'annulation figure à la liste des risques assurés, telle que présentée en page 52 et les suivantes de votre brochure d'assurance santé. Cette couverture s'applique aux frais encourus et payés d'avance jusqu'à un maximum de 5 000\$ par voyage, par personne assurée.

Assurance en cas de perte ou de vol de vos bagages

Cette assurance n'est pas disponible dans le cadre de votre régime d'assurance collective. Cependant, cette couverture est couramment intégrée à l'assurance habitation offerte par plusieurs compagnies d'assurances. Renseignez-vous auprès de votre assureur afin de connaître les détails de la couverture qui vous est consentie.

Compétence reconnue

L'APAPUL se réjouit de vous faire connaître les membres de l'Association dont le succès témoigne de leur qualité et de leur excellence. Nous félicitons :

Avancement accéléré pour études

Marie-Hélène Beaulieu, Service de placement

Avancement accéléré pour rendement exceptionnel

Jeannine Blais, Faculté des lettres

[Haut de page](#)

Avancement accéléré

Selon l'article 140 de la convention collective, le membre du personnel professionnel a droit à un avancement accéléré à la date normale d'avancement d'échelon dans l'un des cas suivants :

- a) Lorsqu'il a réussi des études d'une durée équivalant à une année de scolarité pertinente à sa fonction;
- b) Lorsque la supérieure ou le supérieur immédiat a jugé exceptionnel le travail du membre du personnel professionnel et que ce dernier a occupé son poste pendant au moins deux ans à la date d'avancement accéléré.

Délai pour effectuer une demande d'avancement

Toute demande d'avancement accéléré pour rendement exceptionnel ou pour études doit être adressée par écrit au Service des ressources humaines, avec copie à l'APAPUL au plus tard à la date d'avancement du membre du personnel professionnel. Il est important de nous transmettre une copie de votre demande afin que nous puissions surveiller votre dossier.

Décision

La décision de l'Université d'accepter ou de refuser une demande doit parvenir au membre et à l'APAPUL au plus tard dans les 30 jours suivants la date normale d'avancement d'échelon qui suit la date de sa demande. Dans le cas de refus, le membre peut recourir à la procédure de grief.

Il est très important de nous transmettre une copie de votre demande afin que nous puissions surveiller votre dossier.

Nouveaux membres au conseil d'administration

À la suite d'un appel aux candidatures, le conseil d'administration s'est enrichi de trois nouveaux membres à qui nous leur souhaitons la bienvenue :

Annie Bégin, de la Faculté des lettres (groupe II);

Guy Lévesque, de la Faculté des sciences de l'éducation (groupe II);

Najat Aattouri, du Vice-rectorat à la recherche et à la création (groupe VI).

Élections au conseil d'administration

Le président d'élection, Luc Simon, doit transmettre à chaque membre admissible les directives relatives à la procédure de mise en candidature en vue des élections au conseil d'administration.

La période de mise en candidature se déroulera du 12 au 26 mars prochains. Divers postes seront à pourvoir. L'information sera disponible sur le site de l'APAPUL dès le 10 mars.

Bienvenue aux nouveaux membres

Postes réguliers

Anne-Françoise Allain, responsable de travaux pratiques et de recherche, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation;

Annie Cantin, conseillère en gestion de la recherche, Faculté des lettres;

Amélie Véronique Dubé, conseillère en formation, Faculté des sciences infirmières;

Marylène Tessier, agente de recherche et de planification, Faculté de médecine dentaire;

Claudine Trudel, coordonnatrice d'opérations, Service de reprographie;

Postes temporaires

Julie Adam, coordonnatrice d'opérations, Service des bourses et de l'aide financière;

Marie-Pierre Beaumont, conseillère à la gestion des études, Faculté des sciences sociales;

Marie-Pierre Bélanger, conseillère en emploi, Service de placement;

Charles Béliveau, coordonnateur à l'administration, Faculté de médecine;

Sonia Chassé, coordonnatrice d'opérations, Faculté des sciences de l'administration;

Sylvain Côté, analyste de l'informatique, Service de l'informatique et des télécommunications;

Gino Durette, coordonnateur en technique du bâtiment, Service des immeubles;

Marilaine Gagné, chargée de communication, Faculté des sciences de l'administration;

Jean-Michel Gagnon, chargé de programmation et d'analyse, Faculté de sciences de l'agriculture et de l'alimentation;

Diane Lafond, spécialiste en ressources documentaires, Bibliothèque;

David Lamothe, conseiller en emploi, Service de placement;

Jean-François Lamy, analyste de l'informatique, Service de l'informatique et des télécommunications;

Chantal Landry, coordonnatrice à l'administration, Faculté de médecine;

François Lapointe, spécialiste en archivistique, Division des archives;

Daphnée Veilleux-Lemieux, responsable de travaux pratiques et de recherche, Vice-rectorat à la recherche;

Sonia Létourneau, conseillère à la gestion des études, Bureau du registraire;

Michael Lou, chargé de programme et d'analyse, Service des immeubles;

Nathalie Pinsonnault, conseillère en gestion de la recherche, Faculté des sciences sociales;

Harinirina Randrianarisoa, conseiller en gestion de la recherche, Vice-rectorat aux études et aux activités internationales;

Mohamed Hedi Sahnoun, contremaître superviseur, Service des résidences;

Michel Sévigny, analyste de l'informatique, Service de l'informatique et des télécommunications;

Benoît St-Pierre, spécialiste responsable, Faculté de foresterie et de géomatique.

Calendrier des activités

Activités passées

... Le mercredi 19 décembre, près de 40 personnes ont participé au « 5 à 7 de Noël » qui a eu lieu au resto-bar Le Mondial, et ce, malgré la tempête de neige;

... Le mercredi 16 janvier, le Président et toute son équipe ont accueilli 60 nouveaux membres qui ont adhéré à l'Association au cours de l'année 2007. Nous leur souhaitons une longue et fructueuse carrière à l'Université Laval.

Activités à venir

...Les **15 et 16 mai**, [7^e colloque de la CACPUQ](#). Les membres professionnels et cadres d'une dizaine d'universités québécoises sont invités à participer à ce colloque ayant pour thème « Bien vivre en eaux vives : stratégie d'influence et sens politique »;

...Le **26 mai**, assemblée générale annuelle des membres de l'APAPUL;
...Le **13 juin**, tournoi de golf APAPUL, spécial 40^e anniversaire.

Maison Tanguay
Merci de votre encouragement

Tous les billets pour le tirage de La MAISON TANGUAY
ont été vendus très rapidement.

Au nom de la Fondation Maurice Tanguay, nous vous remercions
et nous vous souhaitons la meilleure des chances pour les divers tirages.

[Haut de page](#)